

927250/10/1

18 rue Duphot
Paris ce 23 Jan

Mon cher et savant collègue

Sous avey su le legs Girard à
l'Association française Un prix
de 20,000 fr devait être distribué
tous les cinq ans avec droit de le
fractionner. Le legs s'est trouvé plus
considérable qu'on ne le présu-
mait et la Com dont je fais partie propose
au conseil de distribuer tous les trois
ans une somme de 18000 fr. Il n'est
guère douteux que le Conseil n'accepte
notre proposition et dans ce cas, le
prix serait donné pour la première

fois l'année prochaine. Mon intention
est de demander qu'il soit partagé
par tiers entre vous Mortillet et Lapi-
nard et comme je représente à peu
près seul au Conseil l'Anthropologie
j'aimo à croire que mon avis sera
écouté. Mandez moi bien franchement,
si vous jugez cette répartition juste
Il en est d'autres comme Boule tres
méritants, mais ils sont plus jeunes
et peuvent attendre une autre
répartition.

Agreé, Mon cher et savant collègue,
mes meilleurs et plus dévoués sentiments

A. de Meulan

Vos affaires à l'Académie vont bien